

TARIFS LOCATION SALLE EMERAUDE 2025 (1)

MANIFESTATIONS	2 salles y compris bar et cuisine				1 salle y compris bar et cuisine			
	Locataire Extérieur		Locataire Locoal-Mendon		Locataire Extérieur		Locataire Locoal-Mendon	
Fest-noz et concert sans gradins	966 €		670 €		643 €		326 €	
Location avec repas, apéritif ou buffet dinatoire (<u>uniquement avec traiteur</u>)	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h
	1 281 €	916 €	1 011 €	765 €	916 €	538 €	734 €	457 €
Location sans repas	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h
	798 €	504 €	638 €	402 €	399 €	249 €	316 €	195 €
Troc&puces et équiva-lents/loto	778 €		570 €		504 €		365 €	
Spectacle avec gradins/Théâtre	587 €		441 €		483 €		316 €	

Dans le cas où un spectacle payant se produirait plusieurs fois dans la même journée, le tarif appliqué sera multiplié par 1,5.

TARIFS DU MATERIEL DE SONORISATION ET/OU DE LUMIERE	
1 régie son	116 €
1 régie lumière	116 €

L'utilisation du matériel de la régie son et/ou lumière nécessite l'intervention d'un prestataire extérieur à la charge du locataire

TARIFS HORAIRES DE LA SALLE EMERAUDE (1)	
LOCATION EXTERIEUR A LA COMMUNE	64 €
LOCATION COMMUNE	50 €
TARIFS HORAIRES DOJO	
LOCATION EXTERIEUR A LA COMMUNE	25 €
LOCATION COMMUNE	18,50 €
TARIFS LOCATION MATERIEL DE PROJECTION	
Location du Vidéo-projecteur + écran	63 €
<i>utilisation du matériel exclusivement à l'intérieur de la salle</i>	
Caution vidéo-projecteur:	coût du vidéo-projecteur acheté
TARIFS PREFERENTIELS POUR LES ECOLES	
Ecoles de la commune	- 40 % du tarif « locataire Locoal-Mendon »
Ecoles extérieures	- 10 % du tarif « locataire extérieur »

Réduction de 20 % sur le montant de la location (hors matériel régies) à partir du 2ème jour de location
--

DÉPASSEMENT D'HORAIRES			
Dépassement d'horaires prévus au contrat :	72 €/ heure pour 1 salle	140 €/ heure pour 2 salles	
Dépassement d'horaires au-delà de 2H du matin	72 €/ heure pour 1 salle	140 €/ heure pour 2 salles	

PENALITÉS DE NON NETTOYAGE	
1 SALLE	167 €
2 SALLES	292 €

CAUTION ET RESERVATION	
CAUTION	1 500 € (chèque non encaissé, restitué après la manifestation)
RESERVATION	50 % du montant de la location à encaisser à la signature du contrat
	50 % du montant de la location à encaisser après la manifestation
DÉSISTEMENT	≤ 15 jours 100 % de la location

(1) Prêt gratuit de salles

-Pour réunions démocratiques des associations communales (Assemblée générale, bureau, réunion de travail) :

*salle du bourg jusque 70 personnes, disponibilité entre le vendredi soir et le dimanche soir, sur réservation,

*Emeraude si plus de 70 personnes, sur réservation et selon disponibilité de la salle,

le temps sur créneaux de l'activité de l'association est à privilégier

-Pour les écoles de Locoal-Mendon : Emeraude 1 fois par an (elles sont prioritaires sur les autres écoles sous réserve qu'elles aient réservé la salle)

-Pour les événements de grande ampleur communale : Trophée du bagad, 14 juillet, carnaval, printemps des artistes, Comité de Jumelage

-Pour lancement d'événements dans le cadre de la bourse à projet

la gratuité des salles et matériels n'exclut pas la signature d'un contrat de location